

## **Note d'information sur la façon dont Zurich Commercial Insurance gère les données d'entreprise de ses clients**

### **1. Quel est l'objet de cette note d'information ?**

La souscription par une entreprise d'un contrat d'assurance auprès d'un assureur comme Zurich nécessite le recueil et le traitement d'un certain nombre de données relatives à cette entreprise, comme par exemple son identité, son chiffre d'affaires, la localisation de ses activités, des informations sur ses chaînes d'approvisionnement, etc.

Les données ainsi recueillies sont des données dites « d'entreprise », par opposition aux données dites « personnelles » qui peuvent également être collectées de manière accessoire pour les besoins de la conclusion et de l'exécution du contrat d'assurance, comme par exemple les données générales d'identification et de contact professionnels de nos interlocuteurs au sein des entreprises concernées. Lorsque des données personnelles sont collectées, c'est alors notre Politique de Protection des Données Personnelles qui s'applique. Celle-ci est consultable sur notre site en cliquant sur le lien suivant : [Politique de protection des données personnelles](#).

Nous sommes conscients que les données d'entreprise que vous partagez avec nous en tant qu'entreprise cliente du Groupe Zurich, sont importantes pour vous, et que certaines de ces données peuvent revêtir un caractère sensible pour votre entreprise. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité vous informer, au travers de la présente note, sur la façon dont Zurich Commercial Insurance gère les données d'entreprise qui lui sont confiées.

### **2. À quelles fins traitons-nous les données d'entreprise de nos clients ?**

Proposer des solutions d'assurance et de gestion des risques adaptées aux besoins de nos entreprises clientes :

En assurance d'entreprises, les risques assurés sont divers et fragmentés. Dans de nombreux cas, les expositions de nos entreprises clientes sont réparties sur une multitude de pays ou même de continents. Afin de couvrir efficacement les risques toujours plus variés de nos entreprises clientes, nous devons faire preuve de diligence en tant qu'assureur et recueillir un certain nombre d'informations nécessaires d'un point de vue souscription, telles que la liste des activités exercées, la localisation des sites à assurer, les chiffres d'affaires réalisés, le nombre d'employés, des informations sur les chaînes d'approvisionnement, etc. C'est uniquement grâce à ces informations que nous sommes à même de structurer des solutions d'assurance et de gestion des risques les plus adaptées pour nos entreprises clientes.

Exploiter les données pour en tirer le meilleur bénéfice pour nos entreprises clientes :

Notre objectif est de continuer à proposer à nos entreprises clientes des solutions d'assurance et de gestion des risques les plus adaptées possibles à leurs besoins locaux et internationaux, et à des tarifs aussi précis que possible pour satisfaire leurs besoins. Le potentiel qu'offre actuellement le digital nous permet de mettre en œuvre des solutions de pointe en matière d'analyse de données, d'études comparatives et autres outils d'analyse, qui nous aident à optimiser les produits et les tarifs au bénéfice de nos entreprises clientes en s'appuyant sur les technologies les plus récentes. Pour atteindre cet objectif, nous traitons les données que vous partagez avec nous, le cas échéant en les anonymisant, à l'aide d'outils et de technologies les plus récentes en matière d'analyse de données et d'études comparatives.

### **3. Avec qui les données d'entreprise de nos clients sont-elles partagées ?**

L'engagement d'un accès aux données selon le principe du « need-to-know » :

Nous limitons strictement le partage des données d'entreprise de nos clients. Seules peuvent consulter ces données les personnes qui ont besoin d'y avoir accès pour structurer les solutions d'assurance et de gestion des risques de l'entreprise cliente concernée et exécuter ce qui a été convenu avec cette dernière, étant précisé que dans le cadre des programmes internationaux, les données sont partagées à l'étranger. En outre, lorsque l'entreprise cliente est représentée par un courtier, Zurich est autorisé à partager les données d'entreprise avec ce courtier. De la même façon, lorsque Zurich travaille avec des coassureurs, des assureurs de lignes d'excess ou des réassureurs pour couvrir le risque, ou bien lorsque Zurich travaille avec des prestataires de services pour fournir, par exemple, des services d'ingénierie des risques, de résilience ou autres, un partage de données avec ces tiers respectifs peut être nécessaire.

Des outils d'analyse, d'études comparatives et d'amélioration des offres :

En principe, ces applications emploient les données sur une base anonymisée et elles sont pour la plupart internes, car Zurich utilise et développe ses propres applications. Dans certains cas, certaines données peuvent être partagées avec des tiers experts qui aident à générer une meilleure compréhension des données. Dans ce cas, l'échange de données est régi par des dispositions strictes en matière de protection de la confidentialité et par des technologies de pointe sécurisant les données.

### **4. Pendant combien de temps conservons-nous les données d'entreprise de nos clients ?**

Nous conservons les données d'entreprise de nos clients uniquement pour la durée nécessaire à l'exécution de nos engagements d'assurance et/ou de gestion des risques vis-à-vis de nos entreprises clientes. Nous sommes par ailleurs soumis aux exigences de conservation ou de suppression des données applicables dans les différentes juridictions où un contrat d'assurance ou de prestation de service a été conclu dans le cadre d'un programme international ; et les données ne sont pas conservées et sont supprimées dès l'expiration des délais légaux applicables, à moins que leur conservation au-delà de ces délais ne soit requise par un tribunal ou par une autorité compétente.